

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2013

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil mercredi, le 26 juin 2013, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Madore, les conseillers suivants :

Benoit Roy	siège 1
Sylvie Robidas	siège 2
Vincent Tremblay	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Alain Tétrault	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Édith Rouleau est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Après avoir constaté le quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 40.

2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont été convoqués par monsieur le Maire Jacques Madore;

ATTENDU QU' ils sont tous présents

Résolution 2013-06-167

Il est proposé par le conseiller Benoit Roy,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

QUE tou-te-s les conseiller-ère-s renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour ci-dessous reproduit.

Résolution 2013-06-168

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

D'accepter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire qui est le suivant :

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Renonciation à l'avis de convocation;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Moratoire taxes municipales;
5. Envoi collectif;

6. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
7. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **MORATOIRE TAXES MUNICIPALES**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5. **ENVOI COLLECTIF**

ATTENDU QU' un citoyen organise un rassemblement pour les citoyens qui vivent un problème de non-conformité de l'installation septique selon le règlement Q2-r.22 du gouvernement;

ATTENDU QUE ce citoyen a téléphoné à quelques compagnies pour obtenir un prix de groupe;

ATTENDU QUE un envoi collectif pour être fait afin d'annoncer le rassemblement aux citoyens;

Résolution 2013-06-169

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

DE poster un envoi collectif pour annoncer le rassemblement des citoyens pour entreprendre les différentes démarches en groupe pour les installations septiques des citoyens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LE POINT DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR**

Aucun-e citoyen-ne est présent-e parmi l'assistance.

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire déclare la levée de la séance extraordinaire à 20 h 28.

Jacques Madore, maire

Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière